Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 074-257401729-20230330-D_2023_03_03-DE

SIGETA
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
2023 03 03

Séance du jeudi 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 18 heures et 15 minutes, le Comité Syndical du S.I.G.E.T.A, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle les Morenes de le Communauté de Communes du Genevois, 38, Av de Mestral à ARCHAMPS sous la présidence de Madame METRAL Christelle.

Date de convocation : 17 mars 2023
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 12
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 13

Pouvoir : Danielle COTTET donne son pouvoir à Jean-Pierre BELMAS

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, DE VIRY François, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Jean-Louis, MIVELLE Laurent, PUGIN André, RIESEN Anne, SEVE Francois, SAFANOVA Léna.

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MARTINEZ Julian, METRAL Christelle, MORETTON Yannick, REVILLON Bernard, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony, VERDONNET Christian.

Excusés : AYEB Ines, BELLATON Jacques, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MARTINEZ Julian, METRAL Christelle, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony, VERDONNET Christian.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil de l'exercice 2022.

Les opérations de l'exercice 2022 font ressortir les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 074-257401729-20230330-D_2023_03_03-DE

- **Section de fonctionnement**

Section	Sens	Chapitre	Budgétisé 2022	Réalisé 2022
Fonctionnement	Dépenses	011 - Charges à caractère général	378 100.00 €	368 305.97 €
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	360 000.00 €	323 186.54 €
		023 - Virement à la section d'investissement	297 046.24 €	0.00 €
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000.00 €	200 899.95 €
		65 - Autres charges de gestion courante	55 000.00 €	52 242.04 €
		66 - Charges financières	44 907.29 €	28 959.88 €
		67 - Charges exceptionnelles	22 369.57 €	22 369.57 €
		Total	**1 377 423.10 €**	**995 963.95 €**
	Recettes	002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	0.00 €	0.00 €
		013 - Atténuations de charges	17 500.00 €	21 355.91 €
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 527.24 €	93 025.72 €
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	88 700.00 €	114 706.16 €
		74 - Dotations, subventions et participations	1 082 819.00 €	1 005 897.29 €
		75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	2.76 €
		77 - Produits exceptionnels	91 876.86 €	91 589.10 €
		Total	**1 377 423.10 €**	**1 326 576.94 €**

- **Section d'investissement**

Section	Sens	Chapitre	Budgétisé 2022	Réalisé 2022
Investissement	Dépenses	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 527.24 €	93 025.72 €
		041 - Opérations patrimoniales	23 657.06 €	23 657.06 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	122 000.00 €	91 627.29 €
		20 - Immobilisations incorporelles	14 500.00 €	9 501.60 €
		204 - Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €
		21 - Immobilisations corporelles	93 400.00 €	23 830.20 €
		23 - Immobilisations en cours	3 441 066.51 €	44 446.76 €
		27 - Autres immobilisations financières	3 000.00 €	0.00 €
		Total	**3 794 150.81 €**	**286 088.63 €**
	Recettes	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	470 376.82 €	0.00 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	297 046.24 €	0.00 €
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000.00 €	200 899.95 €
		041 - Opérations patrimoniales	23 657.06 €	23 657.06 €
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	235 885.48 €	201 885.48 €
		16 - Emprunts et dettes	2 500 000.00 €	2 500 000.00 €

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 31/03/2023
ID : 074-257401729-20230330-D_2023_03_03-DE

		assimilées		
		20 - Immobilisations incorporelles	5 337.82 €	5 337.82 €
		21 - Immobilisations corporelles	40 749.39 €	42 226.91 €
		23 - Immobilisations en cours	1 098.00 €	1 098.00 €
		Total	**3 794 150.81 €**	**2 975 105.22 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré (la Présidente n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales) :

APPROUVE à l'unanimité sans le vote de la Présidente du SIGETA et de son pouvoir qui est sorti durant le suffrage, le Compte Administratif 2022 ainsi présenté en annexe de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et année que dessus.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,

Christelle METRAL

S.I.G.E.T.A (Archamps)